

Fiche technique du produit

Spécifications



Canalis KN - étrier mural - fixation en allège - KN 40A à 160A

KNB160ZF2

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme de produit	Canalis
Nom du produit	KN
Type de produit ou équipement	Équerre de fixation
Compatibilité produit	KN
Montage de l'appareil de fixation	Montage mural
Charge maximum	39 kg
Quantité du lot	Lot de 10

Complémentaires

Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de fixation
largeur	31 mm
Profondeur	40 mm
Hauteur	97 mm
Poids du produit	32 g

Environnement

Normes	CEI 61439-6 CEI 60439-2
--------	----------------------------

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nb produits dans l'emballage 1	1
Hauteur de l'emballage 1	4,200 cm
Largeur de l'emballage 1	3,000 cm
Longueur de l'emballage 1	9,500 cm
Poids de l'emballage 1	34,000 g
Type d'emballage 2	BB1
Nb produits dans l'emballage 2	10
Hauteur de l'emballage 2	5,000 cm
Largeur de l'emballage 2	10,000 cm
Longueur de l'emballage 2	15,000 cm
Poids de l'emballage 2	345,000 g

Type d'emballage 3	CAR
Nb produits dans l'emballage 3	240
Hauteur de l'emballage 3	21,000 cm
Largeur de l'emballage 3	31,000 cm
Longueur de l'emballage 3	39,500 cm
Poids de l'emballage 3	8,699 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Profil environnemental

[Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé

Oui

Emballage sans plastique

Non

[Directive UE RoHS](#)

Conforme

Teneur en halogène

Produit sans halogène

Use Again

Réemballer et réuser

Profil Économie Circulaire

Pas d'opérations particulières de recyclage requises

Reprise

No

DEEE

 Le produit doit être éliminé sur les marchés de l'Union européenne à la suite d'une collecte spécifique des déchets et ne jamais finir dans des poubelles